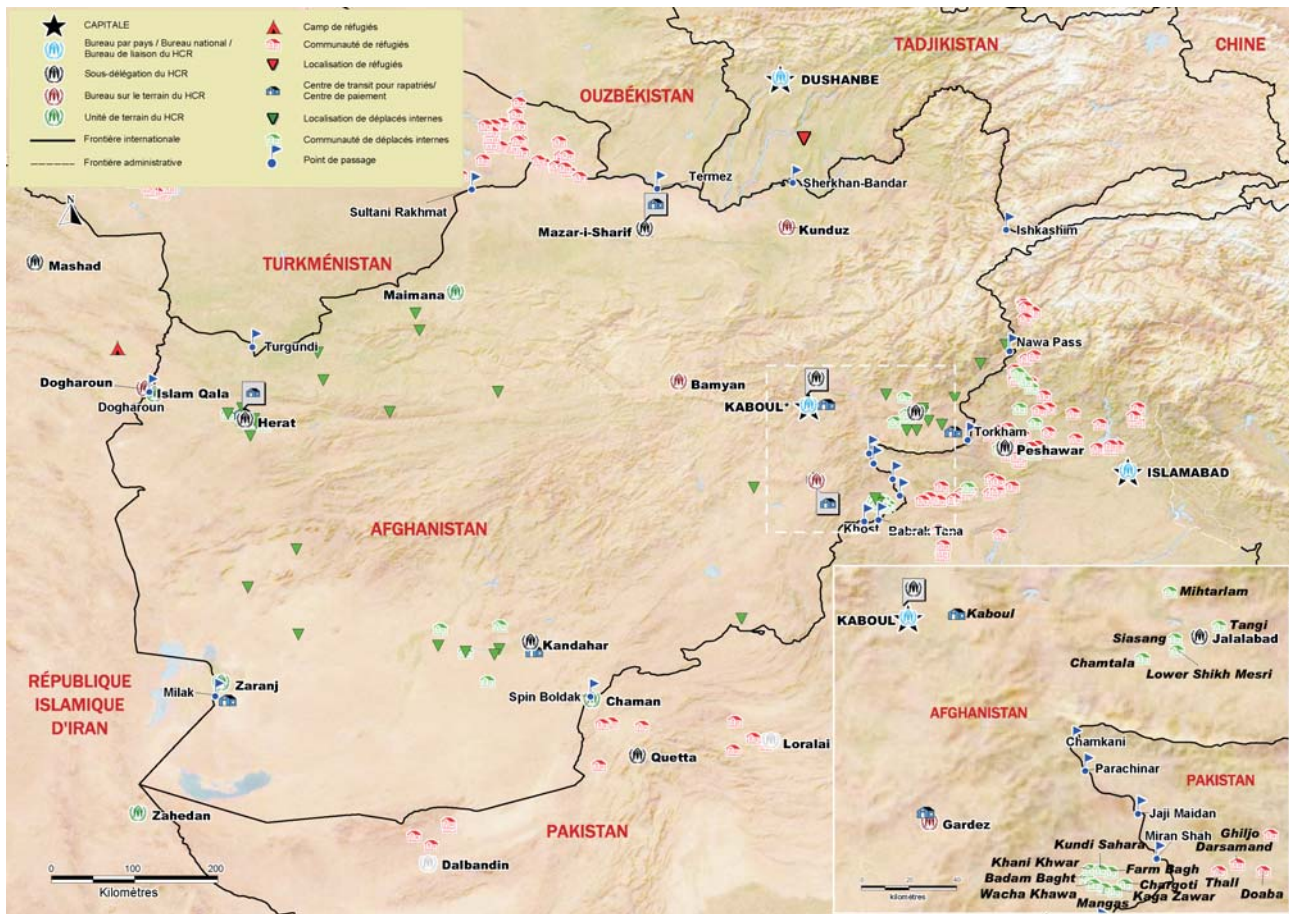


AFGHANISTAN



Faits marquants

- Quelque 54 500 Afghans enregistrés ont regagné leur pays d'origine avec l'assistance du HCR en 2009. Les rapatriés ont reçu en moyenne 100 dollars E.-U. au titre de l'aide au retour et à la réintégration.
- Quelque 7 900 familles rapatriées, soit environ 34 000 personnes, ont bénéficié d'un projet du HCR destiné à construire des logements d'une ou deux pièces.
- Le Haut Commissariat a négocié et facilité le retour de plus d'un millier de familles déplacées (quelque 7 000 individus) vers des régions relativement stables situées au nord, à l'est et au centre de l'Afghanistan.
- Des articles non alimentaires et des colis de protection contre le froid ont été distribués à plus de 29 500 familles vulnérables au titre d'un effort interorganisations de préparation pour l'hiver. Un stock d'articles non alimentaires, permettant d'approvisionner 67 500 familles supplémentaires, a été constitué pour parer à d'éventuels besoins urgents.

Environnement opérationnel

La situation sécuritaire s'est dégradée en 2009. Si des portions importantes du territoire sont demeurées relativement stables, l'intensification des conflits armés dans certains secteurs – en particulier dans le sud – a engendré des problèmes de protection pour les civils. Les élections présidentielles du mois d'août et la période d'instabilité qui a suivi ont engendré des tensions politiques considérables. Une attaque lancée par les Talibans sur

un foyer des Nations Unies en octobre a entraîné le retrait temporaire de certains membres du personnel de l'ONU et la révision des dispositifs de sécurité.

Une part non négligeable de la population a eu des difficultés à subvenir à ses besoins essentiels en raison de l'insécurité et de la progression inégale des programmes de reconstruction et de développement, comme au cours des années précédentes. Les mouvements irréguliers à l'intérieur et en provenance de l'Afghanistan et la nécessité d'établir une distinction entre les migrants économiques, les demandeurs d'asile pouvant légitimement se réclamer de la protection internationale et les autres personnes déplacées par les conflits sont apparues comme des questions politiques et opérationnelles fondamentales.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

En 2009, les principaux objectifs du HCR en Afghanistan étaient de faciliter le rapatriement librement consenti, sûr et progressif des 140 000 Afghans demeurés au Pakistan, en République islamique d'Iran et dans d'autres pays d'accueil et d'appuyer leur réintégration initiale, ainsi que de suivre les aspects liés à la sécurité physique, juridique et matérielle des retours et de la réintégration des réfugiés et des déplacés internes. Le Haut Commissariat entendait également veiller à la prise en charge des besoins de réintégration à plus long terme des réfugiés et des déplacés de retour. Un autre objectif consistait à doter les autorités afghanes de capacités plus solides pour anticiper, gérer et traiter les déplacements de populations à



Agha Mohammad, 60 ans, un rapatrié afghan en provenance du Pakistan, fait partie de l'une des 200 familles rapatriées qui ont reçu des articles pour l'hiver à Kaboul.

l'intérieur, en direction et en provenance de l'Afghanistan. Enfin, le HCR se proposait d'améliorer l'accès des demandeurs d'asile à des procédures équitables et efficaces de détermination du statut et de faciliter des solutions durables.

○ Protection et solutions

Le HCR avait initialement prévu de faciliter environ 140 000 retours en 2009. Cependant, les événements survenus sur le plan politique et sécuritaire en Afghanistan et au Pakistan ont eu un impact négatif sur les retours. L'insécurité qui régnait sur la principale voie de rapatriement, qui passe par la frontière de Torkham, et la fermeture temporaire des centres de rapatriement librement consenti de Quetta et de Peshawar (Pakistan) pour des raisons de sécurité ont eu des effets particulièrement perturbateurs. Les tensions politiques et les problèmes de sécurité observés en Afghanistan expliquent également la diminution du nombre de rapatriements. Néanmoins, environ 57 000 personnes ont pris le chemin du retour ; la plupart (51 000) provenaient du Pakistan et un plus petit nombre (6 000) de la République islamique d'Iran. Ces

chiffres sont conformes à ceux prévus dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan.

En 2009, des déplacements dus à des conflits ont été observés dans certaines régions de l'Afghanistan, touchant un petit pourcentage du nombre total de déplacés internes enregistrés. Dans la plupart des cas, ces déplacements ont été de courte durée, les personnes touchées étant généralement en mesure de regagner leur foyer après la fin des combats.

En dépit des efforts déployés par de nombreux acteurs pour améliorer la condition des femmes et des jeunes filles en Afghanistan, la violence sexuelle et sexiste a continué de poser un grave problème en 2009.

Sous la direction du HCR, les parties prenantes ont convenu à la fin de l'année 2009 de constituer un sous-module pour prévenir et contrer la violence sexiste. Lors d'un atelier accueilli par le HCR en octobre, ces intervenants ont entrepris d'élaborer une stratégie et un plan de travail pour le sous-module, dont le FNUAP sera le chef de file. Le Haut Commissariat a renforcé un projet de protection existant, destiné à apporter une aide juridique, psychosociale et matérielle aux victimes de violences sexuelles et sexistes.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Pays divers	40	40	35	30
Demandeurs d'asile	Pays divers	10	10	42	17
Déplacés internes	Afghanistan	297 100	297 100	49	54
Déplacés de retour et ceux dans une situation assimilable	Afghanistan	7 200	7 200	49	54
Réfugiés rapatriés*	Pakistan	51 300	51 300	49	54
	Rép. islamique d'Iran	6 000	6 000	49	54
	Pays divers	240	240	49	54
Total		361 890	361 890		

* La ventilation démographique concerne l'ensemble des rapatriés.

Le HCR a mis au point et affiné des outils pratiques pour traiter les problèmes de protection des déplacés internes et s'est attaché à promouvoir des méthodes novatrices de travail de proximité et d'intervention humanitaire. Celles-ci consistaient notamment à assurer un suivi organisé par l'intermédiaire de partenaires locaux, des chefs de tribus et de fonctionnaires formés à cet effet ; à recourir à des entretiens collectifs et à recueillir des informations auprès de différents acteurs locaux ; et à utiliser des photos et des téléphones portables pour montrer les résultats et améliorer la communication.

L'organisation a facilité le retour de plus de 7 000 déplacés internes accueillis dans des camps du sud de l'Afghanistan, principalement en direction des régions relativement stables situées au nord et à l'ouest du pays.

Le Haut Commissariat a également suivi avec attention les événements qui se produisaient aux frontières de l'Afghanistan. Quelque 314 000 individus, des hommes jeunes pour la plupart, ont été expulsés de la République islamique d'Iran. Le HCR est venu en aide aux familles et aux individus vulnérables et s'est employé, en collaboration avec d'autres acteurs, à perfectionner le Plan d'action commun précédemment mis au point pour répondre à des mouvements forcés de grande ampleur.

En 2009, quelque 1 500 Afghans en provenance de la République islamique d'Iran ont regagné la province septentrionale de Sar-e-Pol et ont trouvé, après vingt longues années d'exil, leurs maisons détruites et leurs terres occupées. En dépit d'importants problèmes de sécurité et de sérieuses contraintes logistiques, un camp de transit a été aménagé et des services ont été assurés auprès de cette population vulnérable.

○ Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : au total, 7 900 familles de rapatriés (environ 47 400 individus) installées dans cinq régions ont bénéficié du programme mené dans ce secteur en 2009. L'objectif, qui était de construire 10 000 logements, n'a pu être atteint en raison de la hausse du prix des matériaux de construction pendant la période d'exécution.

Le Projet d'allocation de terres a souffert d'un manque de moyens financiers, techniques et de gestion. Depuis 2007, le HCR appuie le Groupe de la mise en œuvre du programme, chargé de fournir des conseils techniques au ministère dans ce domaine. Environ 344 000 demandes de terrains ont été déposées et quelque 65 000 bénéficiaires sélectionnés en 2009. À la fin de l'année, quelque 9 000 familles étaient physiquement installées sur les sites.

Activités génératrices de revenus : les interventions dans ce secteur ont principalement été ciblées sur les régions où les retours étaient nombreux. Les infrastructures communautaires ont été remises en état au moyen de projets « travail contre rémunération » : en 2009, quelque 36 projets à petite échelle ont été mis en œuvre, au profit de quelque 26 900 individus. En outre, les populations de retour et les populations d'accueil ont bénéficié de formations techniques.

Appui opérationnel (aux agences) : le HCR s'est attaché à promouvoir l'appui opérationnel au ministère des Réfugiés et des Rapatriés, en particulier aux directions locales du ministère dans des provinces clés, qui recevaient des réfugiés rapatriés ou géraient des situations de déplacement interne. Le HCR et le ministère ont également collaboré sur certaines questions politiques, comme les relations avec des pays tiers, l'édification des institutions, le Projet gouvernemental d'allocation de terres et les interventions en cas d'urgence. En 2009, 64 accords ont été conclus avec des partenaires d'exécution, dont 90 pour cent de partenaires nationaux.

Assistance juridique : le HCR a continué à diffuser des informations sur la situation socio-économique et sécuritaire de l'Afghanistan en organisant des émissions de radio et en distribuant des prospectus et des publications. Le suivi des rapatriés dans l'ensemble du pays était toujours l'une des principales activités de protection menées aux centres d'encaissement. Il a été assuré en partie grâce à un accord de coopération existant avec la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan. La Commission et le HCR ont entrepris plus de 430 missions de suivi et organisé quelque 11 500 entretiens pour identifier les atteintes aux droits de l'homme et les autres obstacles à la réintégration.

Le suivi des déplacés internes et l'identification de leurs problèmes de protection a également fait l'objet d'une attention croissante. Les services d'information et d'aide juridique ont continué d'être assurés, grâce à la collaboration d'ONG, du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), des autorités afghanes et des communautés elles-mêmes. Sept centres d'information et d'assistance juridique gérés par le NRC en Afghanistan ont offert diverses informations à caractère pratique. Les 950 affaires individuelles ou collectives traitées avaient en majorité trait aux droits de propriété. Quelque 690 cas juridiques ont été résolus et 60 stages de formation juridique ont été organisés au profit de plus de 2 000 participants.

Besoins domestiques : plus de 54 000 rapatriés enregistrés ont reçu une allocation de réintégration de 100 dollars E.-U. dans un délai de sept jours après leur arrivée en Afghanistan. En outre, le HCR a fourni des articles non alimentaires et d'autres articles de protection contre le froid, dont des vêtements chauds et des appareils de chauffage, à 29 500 familles vulnérables dans le cadre d'un effort interorganisations de préparation pour l'hiver. Un stock d'urgence, permettant de distribuer des articles non alimentaires de première nécessité à 67 500 familles supplémentaires, a été constitué. Suite à une requête urgente, le HCR a fourni 2 000 couvertures, 1 400 bâches en plastique et 700 jerrycans à des personnes dans le besoin à Herat et Badghis. Quelque 35 000 familles déplacées par le conflit à Kandahar ont reçu des secours d'urgence, coordonnés par le HCR.

Eau : quelque 480 familles ont bénéficié d'une aide pour se procurer de l'eau potable. Environ 150 familles du village de Kharooti, dans la province septentrionale de Kunduz, ont eu accès à de l'eau potable grâce à la construction d'un système d'adduction d'eau par gravité. Douze points d'eau ont été construits dans le nord et le nord-est. Enfin, le ministère de la Réhabilitation et du Développement des zones rurales et d'autres acteurs intervenant dans le secteur de l'eau ont bénéficié d'un appui technique.

Santé et nutrition : aucune épidémie n'a été signalée. Des services essentiels ont été assurés dans les zones d'installation de déplacés internes. Celles-ci étaient toutes desservies par des dispensaires ambulants, gérés par les directions provinciales de la santé publique. Les rapatriés avaient accès aux services des urgences et pouvaient être orientés vers des hôpitaux des zones urbaines pour y recevoir des traitements supplémentaires. Une aide médicale de base a été prodiguée dans les centres de rapatriement.

Services communautaires : en 2009, le projet en faveur des individus extrêmement vulnérables (IEV) a été étendu à 18 des 34 provinces afghanes, assurant à ces individus une aide financière, un accompagnement psychosocial ou une orientation vers d'autres organisations ou programmes pour leur prise en charge. En 2009, quelque 3 000 IEV ont reçu une

assistance financière. Ce programme de protection sociale souple est venu en aide à des personnes souffrant de privations et exposées à la faim.

Transport et logistique : tous les réfugiés qui bénéficiaient de l'aide ordinaire au rapatriement ont reçu une indemnité de transport dans les centres d'encaissement du HCR. L'organisation a conservé des moyens de stockage et de transport à travers le pays afin de desservir différentes localités.

○ Contraintes

En 2009, les problèmes entravant la réintégration viable des rapatriés en Afghanistan avaient essentiellement trait à la dégradation de la sécurité dans certaines zones et au manque d'emplois généralisé. L'ONU n'a accès qu'à 51 pour cent du territoire.

Les opérations du HCR ont pu être poursuivies grâce à des méthodes novatrices de proximité et un vaste éventail de partenaires. En outre, la plupart des réfugiés et des déplacés de retour ont regagné des régions sûres et accessibles aux organisations humanitaires.

| Informations financières |

En plus du budget révisé approuvé par le Comité exécutif, une enveloppe de 2,9 millions de dollars E.-U. a été mise à disposition pour répondre à des besoins survenus au cours de l'année. Ces ressources supplémentaires ont appuyé l'approvisionnement d'articles non alimentaires de base à 21 000 bénéficiaires, la mise à disposition des transports secondaires pour des réfugiés rapatriés, la fourniture de 300 abris d'urgence aux rapatriés de Sar-e-Pol, l'achat de deux véhicules blindés et la mise en œuvre de nouvelles mesures visant à renforcer la sécurité du personnel.

| Organisation et mise en œuvre |

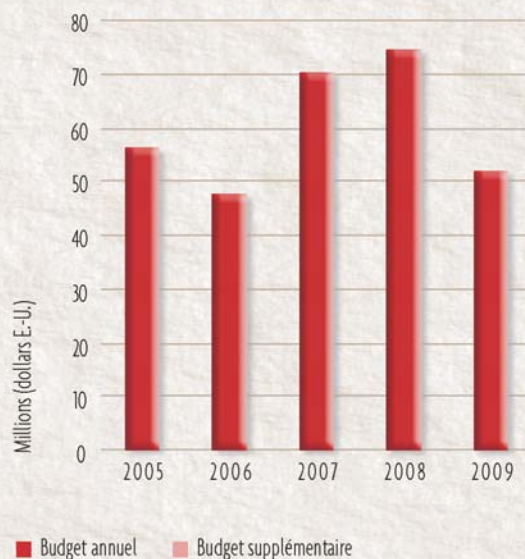
La présence du HCR en Afghanistan est composée d'une délégation en poste à Kaboul, complétée par cinq sous-délégations implantées à Herat, Jalalabad, Kaboul, Kandahar et Mazar-i-Sharif, trois bureaux de terrain et trois unités de terrain. Le HCR employait au total 345 personnes : 30 fonctionnaires internationaux, 27 administrateurs nationaux et 288 collaborateurs nationaux.

Il a été recommandé de supprimer 16 postes de fonctionnaires internationaux en 2010. La délégation a confié davantage de responsabilités aux collaborateurs nationaux et aux ONG locales afin de les aider à assumer des fonctions d'encadrement dans certaines opérations de terrain et d'assurer la continuité de fonctions clés.

| Collaboration avec les partenaires |

Les partenariats entre le HCR et ses homologues gouvernementaux et humanitaires traditionnels ont été fructueux. Le Haut Commissariat a participé au processus de réforme humanitaire coordonné par la représentation du BCAH récemment implantée dans le pays ; il a également contribué à des processus interorganisations de planification de mesures d'urgence, dont le Plan d'action humanitaire pour 2009. Le HCR a été le chef de file du module de la protection, ainsi que du module des abris d'urgence et des articles non alimentaires. L'effort interorganisations pour faire face à l'hiver s'est poursuivi

Dépenses en Afghanistan
2005 - 2009



sous la houlette du Haut Commissariat et s'est concentré sur l'amélioration de la préparation. Le HCR a consolidé ses partenariats avec le CICR, l'OIM, l'UNICEF et l'UNODC et continue de travailler en étroite collaboration avec un grand nombre de partenaires d'exécution nationaux.

Le Haut Commissariat a partagé la présidence de l'Équipe spéciale nationale chargée des déplacés internes avec le ministère des Réfugiés et des Rapatriés et perfectionné une stratégie nationale de protection des déplacés. Les relations avec les ministères et organisations responsables des programmes de développement ont été intensifiées.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Gouvernement : ministères et directions régionales des Réfugiés et des Rapatriés ; directions régionales de la Santé publique ; direction de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Irrigation de Laghman

ONG : Afghan Bureau for Reconstruction, Afghan General Help Coordination Office, Afghan Planning Agency, Afghan Public Welfare Organization, Coordination of Humanitarian Assistance, Conseil norvégien pour les réfugiés, Coordination of Rehabilitation and Development Services, Development and Humanitarian Services for Afghanistan, Education and Aid Center, Engineering and Rehabilitation Service for Afghanistan, Human Dignity Society, Humanitarian Action for the People of Afghanistan, Mediatek Afghanistan, National Consultancy and Relief Association, New Noor Rehabilitation Organization, Reconstruction and Employment Unit for Afghan Refugees, Reshad-Reconstruction Association, Social Services Organization for Afghanistan, Society for Afghanistan Development and Assistance in Technologies, Voluntary Association for the Rehabilitation of Afghanistan, Watan's Social and Technical Services Association, Zardozi –Markets for Afghan Artisans

Autres : British Broadcasting Corporation, Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, VNU

Partenaires opérationnels

Banque mondiale, Équipe des Nations Unies dans le pays, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et missions d'assistance bilatérales en Afghanistan

| Évaluation générale |

En 2009, environ 57 000 Afghans ont regagné leur pays. Une proportion assez faible des rapatriés n'a pas pu s'installer immédiatement dans sa région d'origine.

En dirigeant les modules de la protection, des abris d'urgence et des articles non alimentaires, ainsi que l'Équipe nationale chargée des déplacés internes en Afghanistan, le Haut Commissariat a contribué à l'amélioration des interventions d'aide humanitaire et de protection.

L'accès des rapatriés et des déplacés internes aux terres demeurait un défi majeur à relever. Le HCR a orienté les personnes qui craignaient de ne pouvoir recouvrer leurs terres et leurs biens vers les Centres d'information et d'assistance juridique du NRC.

Le Haut Commissariat a renforcé le suivi des droits de l'homme sur le terrain grâce à des partenariats avec un éventail

d'acteurs impliqués dans le travail de proximité. L'objectif ultime était d'optimiser les services d'aide humanitaire et de consolider la protection.

Conformément aux objectifs fixés dans la section de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan (2008-2013) consacrée aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés internes, le HCR a continué d'attirer l'attention sur les problèmes d'élaboration de politiques et les défis opérationnels en rapport avec la réintégration des rapatriés, tout en mobilisant un appui à leur réintégration.

En ce qui concerne la préparation et la réponse aux situations d'urgence, le HCR a mis au point, en collaboration avec des acteurs clés, des plans d'urgence au niveau national et provincial.

Le Haut Commissariat a continué de déterminer le statut du petit nombre d'individus sollicitant l'asile en Afghanistan.

Budget, revenus et dépenses en Afghanistan (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	57 364 250	45 784 482	8 167 375	53 951 857	51 933 968

Note: Les revenus issus des contributions incluent les contributions affectées au niveau du pays et n'incluent pas les coûts d'appui de sept pour cent prélevés sur les contributions NAM. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier sur les opérations du HCR en Afghanistan (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours	Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	12 939 838	0
Abris et infrastructure	12 103 410	896 564
Activités génératrices de revenus	873 354	34 997
Appui opérationnel (aux agences)	642 794	172 006
Assistance juridique	2 132 670	68 530
Besoins domestiques	10 207 024	101 890
Eau	18 019	358 522
Santé et nutrition	199 924	3 899
Services communautaires	260 525	58 294
Transport et logistique	3 436 897	219 698
Versements aux partenaires d'exécution	2 329 637	(1 914 400)
Sous-total des activités opérationnelles	45 144 092	0
Appui aux programmes	6 789 876	0
Total des dépenses	51 933 968	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes		(219 209)
Versements aux partenaires d'exécution		
Paiements effectués	12 897 727	
Dépenses rapportées	(10 568 090)	
Solde	2 329 637	
Rapport de l'année précédente		
Versements aux partenaires d'exécution		
Dû au 1 ^{er} janvier		4 045 718
Dépenses rapportées		(1 914 400)
Remboursés au HCR		(342 359)
Ajustement dû aux taux de change		(750)
Dû au 31 décembre		1 788 209